



Que faire! casse tête retraite!

Par **pollux47**, le **16/02/2008** à **10:15**

Voila,bonjour a tous.

Mon père ayant 55 ans va bientôt ce retrouver sans emploi pour des raisons de licenciment économique. Plusieurs solutions se pose lui, sachant qu'il possède 157 trimestres, il peut prendre des solutions des assedic ARE, CRP ou racheter ses années manquantes(tres cheres) ou pré retraite ou ?

Je vous pose une question quel serait pour lui le choix le plus apropié